

# CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2021

*Début de séance 19h00*

Présents : Bernard BERTHAUD, Ludivine CARON, Sylvain CROZE, Stéphanie FAIVRE, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER et Solène VILLET.

Excusé : Jean-Luc BOZEK, Bernard FRAIZIER, Jocelyne GIANCATARINO et Marie-Anne SALVADORI

\*\*\*\*\*

La séance s'est déroulée en salle du conseil de Mont-sous-Vaudrey. Une retransmission par une plateforme en ligne JITSY a été mise en place pour permettre à la population d'assister à la séance malgré le couvre-feu. Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

## ■ Compte-rendu de la séance du 12 décembre 2020 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

*Vote : 9 votes pour*

## ■ Projet éolien : mesures compensatoires environnementales et forestières:

Les actes d'engagement concernant la mise en place de mesures compensatoires environnementales et forestières ont été traités lors d'un conseil municipal le 09 juillet 2019. Il s'agit d'effectuer des mises à jour suite aux premières évolutions du dossier. Madame la Maire rappelle que ces documents sont en libre accès à la mairie.

### ● Acte d'engagement pour la mise en place de mesures compensatoires environnementales :

La compensation au défrichement nécessite la mise en place d'un îlot de sénescence d'une surface de 5,00 ha au profit du dicrane vert dans le périmètre de la forêt communale et au plus près de la zone d'impact. Il sera créé en parcelle forestière n°25b. Une indemnisation au profit de la commune par la Société EOLFI pour immobilisation de terrains sur lesquels il ne pourra être prélevé de bois au cours des 35 années et dont le montant estimé s'élève à 22 550 € HT.

*Vote : 10 votes pour*

### ● Acte d'engagement pour la mise en place de mesures compensatoires forestières :

Dans le cadre du dépôt de dossier d'autorisation unique par la société EOLFI pour le développement d'un projet éolien de 10 machines en forêt communale de Mont-sous-Vaudrey, et notamment de la demande de défrichement de 3,10 ha de forêt, des mesures compensatoires forestières doivent être mises en œuvre.

La solution des travaux d'amélioration sylvicoles est le reboisement par anticipation de la parcelle forestière 1b avec un coefficient multiplicateur estimé à 3.

Sur cette base, la surface à compensée s'élèverait à 9,30 ha qui, selon les barèmes des services de l'État, équivaut à un montant total de 25 854 € TTC à utiliser dans le cadre de la mesure adoptée.

*Arrivée d'Arnaud LAVIGNE*

*Vote : 10 votes pour*

## ■ Blason de Mont-sous-Vaudrey :

Madame la Maire rappelle que la commune de Mont-sous-Vaudrey n'a jamais eu d'armoiries par le passé. En 2019, sur l'initiative de Madame Myriam KHARCHI et avec l'accord de la précédente équipe municipale, le soin de composer des armoiries communales a été confié à Monsieur Nicolas VERNOT, historien spécialisé en héraldique, qui a été également chargé de réaliser en parallèle l'insigne des pompiers de la caserne. Une réunion tenue le 30 août 2019 en présence de représentants de la municipalité et des pompiers, ainsi que de Madame Germaine OUDOT, historienne du village, a permis de dégager les thèmes à évoquer dans les futures armoiries de la commune.

Le blason qui est présenté ce soir est le fruit de ce travail. Une description a été faite dans le dernier bulletin municipal de la commune. Une demande va être faite auprès de Nicolas VERNOT pour rajouter « Mont-sous-Vaudrey » sur cette armoirie.

Il sera utilisé en remplacement du logo actuel

*Vote : 10 votes pour*  
*Arrivée de Sylvain CROZE*

## ■ Tarifs :

Les tarifs ont été étudiés par les commissions correspondantes. Les propositions faites au conseil municipal émanent de ce travail.

### ● Cimetière:

	Concession	Concession	Case au columbarium	Cavurne
<b>Durée (ans)</b>	30	50	15	30
<b>Tarifs (€)</b>	250	350	450	450
<b>Conditions</b>			2 urnes standard	4 personnes

10 cavurnes seront installées vers le monument aux morts extérieur.

*Vote : 11 votes pour*

### ● Bureaux de la mairie et salle des commissions:

Les bureaux de la mairie et les salles de commissions sont désormais mises à disposition gratuites pour les associations, les organismes divers ou les scolaires de Mont-sous-Vaudrey et de l'extérieur.

*Vote : 11 votes pour*

### ● Salle du Jardin de Coralie:

La salle de convivialité des Jardins de Coralie va désormais être mise à la location en journée aux tarifs suivants :

- Pour les habitants de Mont-sous-Vaudrey :
  - Réunion : gratuit
  - Repas : 100,00 €
- Pour les extérieurs de Mont-sous-Vaudrey :
  - Réunion : 20 €
  - Repas : 150 €

Le nombre de personnes est limité à 20. Les personnes ayant réservé la salle devront être parties pour 20h maximum. Pour les habitants des 10 résidences des Jardins de Coralie, la mise à disposition de la salle de convivialité reste gratuite.

*Vote : 11 votes pour*

### ● Salle Royet:

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, les nouveaux tarifs de la salle Royet seront :

- Pour les habitants de Mont-sous-Vaudrey :
  - Réunions divers, association et cérémonie après obsèques : gratuit
  - Repas (30 personnes maximum et uniquement le midi) : 100,00 €
- Pour les extérieurs de Mont-sous-Vaudrey :
  - Réunions diverses : 50 €
  - Repas (30 personnes maximum et uniquement le midi) : 150,00 €
  - Usage commercial : 100,00 €

Il est rappelé que les créneaux hebdomadaires réservés par les associations sont prioritaires sur les autres demandes dans cette salle. La caution de cette salle passe à 150 €.

*Vote : 11 votes pour*

• Salle des fêtes:

<b>Mont-sous-Vaudrey</b>			
	Montant TTC	Arrhes	Durée
Scolaires	Gratuit		
Réunion (sans repas)	Gratuit		
Associations	100.00 €	/	/
Week-end / Mariage	450.00 €	135.00 €	du vendredi au lundi matin
<b>Forfait nettoyage</b>	150.00 €		
<b>Extérieur</b>			
	Montant TTC	Arrhes	Durée
Scolaires	Gratuit		
Réunion (sans repas)	150.00 €	/	journée ou soirée
Lotos	400.00 €	120.00 €	1 journée ou 1 soirée
Week-end / Mariage	600.00 €	200.00 €	du vendredi au lundi matin
<b>Forfait nettoyage</b>	150.00 €		

<b>En cas de non respect des consignes de salle</b>	
Prestation	Coût
Table cassée	400.00 €
Micro cassé ou perdu	500.00 €
Location écran blanc (pour rétroprojecteur)	20.00 €

La caution de la salle des fêtes passe à 150 €.

*Vote : 11 votes pour*

■ **Subvention aux associations :**

Les associations ont été invitées à déposer un dossier de demande. Les retours ont été étudiés par la commission. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions pour un montant de 19 200 € qui sera inscrit au budget.

*Paulette GIANCATARINO et Didier MOMBOBIER ne participent pas au vote*

*Vote : 9 votes pour*

## ■ Travaux :

Madame la Maire présente différents travaux qui sont envisagés :

- Travaux des trottoirs rue Léon GUIGNARD : une estimation a été faite à 226 325,00 € HT. Après un premier report en octobre dû au contexte sanitaire, une rencontre sera effectuée avec les riverains concernant l'aménagement de cette rue.
- Eclairage public : un devis d'un montant de 143 720,00 € HT a été émis pour la modernisation de l'éclairage municipal. Ces travaux seront répartis sur plusieurs années.
- Rénovation de la place aux monuments : la place des monuments a besoin d'être réaménagée et rénovée afin de sécuriser le lieu, notamment au moment des cérémonies. Le coût des travaux s'élève à 56 684,02 € HT. En complément, des subventions seront également demandées auprès de l'ONAC et du Souvenir Français.
- Rue Fortunat PACTET : suite aux travaux effectués au niveau de l'assainissement par la CCVA, il convient de revoir les trottoirs et la chaussée de cette rue. Deux devis d'un montant global de 51 419,35 € HT ont été établis.
- Rue BERNARD : un enrobé d'un montant de 12 937,50 € HT a été émis
- Rue Vieille de Salins : afin de raccorder 2 parcelles constructibles au réseau collectif d'assainissement, il convient de rallonger ce dernier de 70 ml. Plusieurs devis ont été établis. Les travaux s'élèvent à 5470,60 € HT.

Pour ces travaux, des demandes de subventions sont déposées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

Avec l'arrivée de la voie verte à Mont-sous-Vaudrey, il faut envisager d'accueillir des camping-cars sur la commune. Bernard BERTHAUD intervient alors pour présenter l'étude qui est menée actuellement par rapport à la place Louis Maire pour installer une aire de camping-car et rénover les toilettes publiques (actuellement hors-services). 4 places de camping-cars sont envisagés ainsi que la mise en place de toilettes écoresponsables. Le coût des travaux s'élèverait à environ 40 000 €.

Madame la Maire évoque une réflexion en cours autour de la mise en place d'un système de partage de véhicules en location.

*Vote : 11 votes pour*

## ■ Convention de transfert de voirie et de réseaux –lotissement route de Dole :

Madame la Maire présente la convention tripartite qui précise les conditions de transfert de voirie et des réseaux pour le lotissement « La Saboterie » en cours de construction route de Dole.

La convention a été validée en conseil communautaire pour le transfert des réseaux d'eau potable et d'assainissement lors de l'instance du 28 janvier 2021.

Le conseil municipal valide cette convention pour la partie : réseaux secs, réseaux d'eaux pluviales et voirie.

*Vote : 11 votes pour*

## ■ Convention mise à disposition de locaux dans le cadre des permanences des services sociaux du Département:

Madame la Maire présente la convention de mise à disposition de locaux dans le cadre des permanences des services sociaux du Département. Etablie par le Conseil Départemental, cette convention commence au 1er janvier 2021. Elle rappelle que l'assistante sociale intervient depuis le 01 janvier le mardi matin dans le bureau situé au bout de la mairie (ancien bureau du syndicat des eaux) sur rendez-vous.

*Vote : 11 votes pour*

## ■ Bâtiment de la trésorerie :

Madame la Maire rappelle que le trésor public occupe le bâtiment situé 19 rue Jules GREVY jusqu'au 31 mars 2021. Les bureaux sont fermés au public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Une demande de location du rez-de-chaussée a été faite par une société. La demande est validée par le Conseil municipal au prix de 780€ mensuel. Le logement situé au 1<sup>er</sup> étage sera libre au 1<sup>er</sup> avril. Le Conseil municipal mène une réflexion sur l'utilisation future de cet espace.

*Vote : 11 votes pour*

## ■ Questions diverses :

- **Collectes :**

Stéphanie FAIVRE explique que des points de collecte à l'école et en mairie sont mis en place pour récupérer des stylos, des cartouches d'encre usagées, des gourdes de compotes... Cette collecte est organisée au profit de l'association « Tous ensemble pour Ophélie & Co ». Toutes les personnes intéressées peuvent faire un dépôt.

- **Tables classe de CM 2 :**

Afin de remplacer les tables et les chaises de la classe de CM 2, du mobilier a été acheté à l'école d'Ounans pour 400 €. Les anciennes tables de la salle de la commune sont mises en vente au profit de l'école au prix de 20 €.

- **Sécurité incendie :**

Ludivine CARON a effectué le tour de la commune avec Aurore GELEY, adjudante-chef de prévention du SDIS à Dole. Il s'avère qu'il n'y a pas de SCDCI (Schéma communal de Défense Contre l'Incendie). Attache a été prise auprès du SIDEC pour réaliser ce schéma.

Le positionnement de plusieurs poteaux d'incendies doit être revu.

- **Remplacement CCVA :**

Madame la Maire indique que Jean-Luc BOZEK a remis sa démission du conseil communautaire. Il est remplacé par Christian MAGDELAINE.

- **Assurances :**

Solène VILLET explique qu'une étude est en cours par la société AS Assurances de Dole sur les contrats de la commune.

- **Communication :**

Les bulletins municipaux et intercommunaux ont été distribués fin janvier aux habitants de la commune. Solène VILLET remercie la commission et les personnes qui ont effectué la distribution.

La commune étudie la possibilité de mettre en place une application citoyenne disponible sur smartphone pour transmettre des informations aux citoyens connectés.

Pour l'instant, il est rappelé que les citoyens désireux de recevoir des informations de la part de la commune (lettre d'information, compte-rendu de conseil municipal) peuvent s'inscrire en envoyant leur demande à [solenevillet@mont-sous-vaudrey.fr](mailto:solenevillet@mont-sous-vaudrey.fr).

- **Commission Commerce et Artisanat :**

Arnaud LAVIGNE, Liliane GOY et Christian MAGDELAINE font partie de cette commission. Les commerçants sont sollicités pour participer à cette commission. Un des premiers travaux de cette commission sera d'étudier les droits de place.

Madame la Maire exprime sa volonté de voir se faire une association de commerçants sur la commune évoquant le fait que, dans le contexte actuel, cette union est nécessaire. Elle rappelle qu'une association de commerçants a existé dans le passé.

- **Groupe scolaire :**

La CCVA en collaboration avec la commune a demandé une étude d'opportunité et de faisabilité pour une installation dans le château et/ou aux alentours du stade. Le rendu de cette étude sera fait dans 4 mois environ.

*Fin de séance 20h50*

La Maire,  
Paulette GIANCATARINO

